

**LE FRANÇAIS FONDAMENTAL:  
HISTORIQUE ET INFLUENCE**

FRANÇAIS FONDAMENTAL:  
TARİHİ VE ETKİSİ

FRANÇAIS FONDAMENTAL:  
HISTORY AND INFLUENCE

Aline SARIYILDIZ

04

# LE FRANÇAIS FONDAMENTAL: HISTORIQUE ET INFLUENCE

## FRANÇAIS FONDAMENTAL: TARİHİ VE ETKİSİ

## FRANÇAIS FONDAMENTAL: HISTORY AND INFLUENCE

Aline SARIYILDIZ<sup>1</sup>

### Mots-Clés:

Français fondamental,  
Dictionnaire  
fondamental,  
SGAV

### Anahtar Kelimeler:

Français fondamental,  
Dictionnaire  
fondamental,  
SGAV.

### Keywords:

Français fondamental,  
Dictionnaire  
fondamental,  
SGAV

### RÉSUMÉ

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, un renouveau dans l'enseignement des langues étrangères est devenu crucial, notamment pour le français langue étrangère (FLE). Ainsi, la France entreprend un travail de renouveau dans l'enseignement des langues étrangères, en particulier du FLE. Le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (Crédif), fondé en 1959, a joué un rôle majeur dans le développement du FLE. Il a mené des recherches linguistiques et pédagogiques, élaboré des méthodes innovantes, et assuré la formation de personnel spécialisé. Le français fondamental, initié dans les années 1950, visait à fournir un lexique de base pour l'enseignement de FLE et a été conçu à partir d'études statistiques basées sur la langue parlée au quotidien, avec une approche pragmatique. Le français fondamental a été largement utilisé en France et à l'étranger, notamment en Turquie, où il a influencé l'enseignement du français pendant des décennies. Cependant, il a également suscité des critiques, notamment pour son déséquilibre entre l'oral et l'écrit et son lexique limité. Malgré ses limites, le français fondamental a marqué un tournant dans l'enseignement du FLE, en mettant l'accent sur la communication orale et en influençant le développement de méthodologies pédagogiques innovantes.

### ÖZ

İkinci Dünya Savaşı'nın sonunda, yabancı dil öğretiminde yenilenme, özellikle de Fransızca gibi bir yabancı dil için hayati hale geldi. Bu nedenle, Fransa, yabancı dil öğretiminde, özellikle de Fransızca öğretimi alanında yenilenme çalışmalarına girişti. 1959'da Fransızca'nın yayılması için kurulan Araştırma ve Eğitim Merkezi (Crédif), yabancı dil olarak Fransızca'nın gelişiminde büyük bir rol oynamıştır. Crédif, dilbilimsel ve pedagojik araştırmalar yaparak, yenilikçi yöntemler geliştirerek ve uzman personel eğitimi sağlayarak önemli bir adım atmıştır. 1950'lerde başlatılan "Français fondamental" araştırması için temel bir kelime dağarcığı sağlamayı amaçladı ve günlük konuşma diline dayalı istatistiksel çalışmalara dayanarak, pragmatik bir yaklaşımla tasarlanmıştır. Bu temel Fransızca, Fransa ve Türkiye gibi ülkelerde geniş ölçüde kullanılmış ve Fransızca öğretimini on yıllar boyunca etkilemiştir. Ancak, aynı zamanda, sözlü ve yazılı iletişim arasındaki dengesizlik ve sınırlı kelime dağarcığı gibi eleştirilere de yol açmıştır. Sınırlamalarına rağmen, "Français fondamental", yabancı dil olarak Fransızca öğretiminde bir dönüm noktası olmuş, sözlü iletişime odaklanmış ve yenilikçi pedagojik metodolojilerin gelişimini etkilemiştir.

### ABSTRACT

At the end of the Second World War, a renewal in the teaching of foreign languages became crucial, especially for a foreign language like French. Thus, France embarked on renewal efforts in the teaching of foreign languages, particularly in the field of teaching French as a foreign language. Established in 1959, the Research and Education Center (Crédif) aimed at promoting the spread of French, has played a major role in the development of French as a foreign language. Credif has taken a significant step by conducting linguistic and pedagogical research, developing innovative methods, and providing training for specialized staff. The "Français Fondamental", initiated in the 1950s, aimed to provide a foundational lexicon for French language teaching and was designed with a pragmatic approach based on statistical studies rooted in everyday spoken language. This Foundational French was widely used in countries such as France and Turkey, significantly influencing the teaching of French for decades. However, it also elicited criticism, particularly for its imbalance between oral and written communication and limited vocabulary range. Despite its limitations, "Français Fondamental" has been a milestone in teaching French as a foreign language by emphasizing oral communication and influencing the development of innovative pedagogical methodologies.

<sup>1</sup> Öğr. Gör., Bursa Teknik Üniversitesi, Dış İlişkiler Ofisi, aline.sariyildiz@btu.edu.tr, 0000-0002-4219-5817.

Alıntılanmak için/Cite as:  
Sariyildiz A. (2025). Le Français Fondamental: Historique Et Influence, Çukurova Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü Dergisi, 34 (1), 67-79

## INTRODUCTION

À la fin de la seconde guerre mondiale, un renouveau dans l'enseignement des langues étrangères s'impose et ceci plus particulièrement pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE). En effet, selon Kachru (1985), l'anglais s'est propagé si rapidement dans le monde depuis les années 1950 qu'il est devenu une langue universelle et internationale : la nouvelle Lingua Franca. La France va donc amorcer un travail de renouveau de l'enseignement du FLE et des langues étrangères en général en milieu scolaire et ceci pour plusieurs raisons d'ordre principalement politique (Puren, 1988, 33).

Selon Henri Besse cité par Puren (1988, 208), « Le projet se trouvait au point d'intersection de trois préoccupations politiques majeures de la France d'alors : l'inquiétude soulevée par le réveil des peuples colonisés de l'Union française, le souci d'intégrer une nouvelle vague d'immigrants, le désir d'assurer de nouveau à l'extérieur le rayonnement d'un pays qui commence à revivre ». La diffusion du français dans les colonies de l'époque et dans le monde ainsi que l'intégration des immigrants vont être les raisons majeures de cette vague de renouveau dans l'enseignement du FLE. Pour ce faire, le Bureau d'études et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde (BEL) et le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (Crédif) voient le jour en 1959 et vont participer au développement du FLE et du français dans le monde (Cuq & Gruca, 2017, 34).

Le Crédif, à l'origine du français fondamental, est issu du centre d'étude du français élémentaire créé en 1951. Il va donc continuer les travaux commencés par ce dernier, notamment ceux concernant le français élémentaire démarrés en 1951 sous la direction de Georges Gougenheim (Puren, 1988, 208). Nous allons donc essayer de voir comment est né le français fondamental à la fin des années 1950 en France, ses objectifs ainsi que ses apports à l'enseignement du FLE.

### LE CRÉDIF

Le centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (Crédif) voit le jour en 1959. Il est le successeur du centre d'étude du vocabulaire élémentaire qui avait lui été créé en 1951 et est rattaché à l'école normale supérieure de

Saint-Cloud. Le Crédif va avoir une large influence avec le BEL (plus tard le BELC) sur la diffusion du français dans les années 1960 à 1990 (Cuq & Gruca, 2017, 34 ; Puren, 1988, 208). Suivant l'évolution des recherches dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères à la fin des années 1950, le Crédif élabore du matériel pédagogique et conduit des recherches en se basant sur l'importance de l'enseignement du français parlé, la linguistique structurale, le behaviorisme Skinnérien et prend en compte les nouvelles technologies de l'époque telles que le magnétophone et les diapositives (Porcher, 1995, 11). Même si au départ le Crédif s'attache surtout à « la recherche linguistique orientée vers la définition de contenus de l'enseignement », ses fonctions vont, avec le temps, être multiples :

- Un des principaux objectifs du Crédif va être de mener des recherches pédagogiques pour l'élaboration d'outils pédagogiques. De ces recherches naît, entre autres, le français fondamental en 1959 et un Niveau Seuil en 1976 (Cuq, 2003, 61).
- Le Crédif va également mener des recherches en linguistique, phonétique et psychologie visant à résoudre les problèmes pédagogiques (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 22). Différents ouvrages de linguistique, directement liés à l'enseignement du français langue étrangère, sont ainsi édités dans la collection « LAL - Langues Et Apprentissage des Langues » chez Hatier/Didier.
- Il va être à l'origine de l'élaboration et expérimentation de méthodes audiovisuelles novatrices telle la méthode Structuro-Globale Audiovisuelle (SGAV) (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 23 : Cuq, 2003, 61). Cette méthode combine l'utilisation de bandes sonores associées à des images sous forme de diapositives qui vont dans un premier temps demander aux apprenants de travailler la compréhension et production orale. La compréhension et production écrite n'étant introduite que plus tardivement.
- Le Crédif va enfin assurer la formation de personnel spécialisé dans l'enseignement du FLE par le biais de stages de formation continue aussi bien en France qu'à l'étranger. Des stages pour étudiants étrangers et

migrants sont également proposés par le Crédif. (Cuq, 2003, 61 ; Cuq & Gruca, 2017, 34).

- A partir des années 1970, le Crédif travaille en collaboration avec le Conseil de l'Europe, contribuant au développement de différents projets d'envergure européenne tels que « un niveau seuil » en 1976 et les approches communicatives notionnelles-fonctionnelles. Ainsi débute un travail collaboratif au sein du Conseil de l'Europe qui aboutira finalement à l'élaboration du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) en 2001 (Cuq, 2003, 61).

Ainsi, les travaux du Crédif comprennent entre autres le français fondamental, un niveau seuil, des travaux sur le français précoce, le français langue seconde, l'enseignement aux migrants, l'enseignement assisté par ordinateur et des travaux sur la méthodologie de l'enseignement du FLE. Parmi les méthodes de FLE développées par le Crédif, on retrouve « Voix et images de France » (1958), « Bonjour Line » (1970) ou encore « Archipel » (1988) (Cuq & Gruca, 2017, 34).

Le développement des filières de formation en FLE dans les universités (mention de licence, maîtrise FLE) va conduire à la dissolution du Crédif en 1996 (Cuq, 2003, 62). En conclusion, on retiendra que le Crédif est à l'origine d'un renouveau dans l'enseignement du FLE à la fin des années 1950 et qu'il a joué un rôle important dans le développement de techniques novatrices et la formation des enseignants dans le monde entier. Sa collaboration avec le Conseil de l'Europe a permis de poser les bases d'une réflexion sur l'enseignement des langues étrangères qui va contribuer à l'élaboration du CECR publié en 2001 par le Conseil de l'Europe.

## **LE FRANÇAIS FONDAMENTAL**

### **Les objectifs du français fondamental**

Dans le contexte de l'instabilité politique et économique de l'après-guerre et de la colonisation française, la diffusion du français devient une question centrale aidant non seulement au développement des relations diplomatiques et économiques de la France mais également au renforcement de l'éducation de base dans les colonies pour lutter contre l'analphabétisation (Coste, 2006). L'arrivée de nouveaux

migrants en France après la seconde guerre mondiale va également être un facteur nécessitant un apprentissage rapide du français parlé pour tous les travailleurs étrangers ainsi que pour leurs enfants arrivant dans le système éducatif français. C'est pourquoi le français fondamental se présente comme un outil pour les enseignants qui peut être utilisé autant pour l'enseignement aux adultes qu'aux enfants. Mais il n'offre pas de matériaux pédagogiques qui eux devront être élaborés par l'enseignant. (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 8)

La première phrase du français fondamental <sup>1er</sup> degré résume bien l'objectif principal de ce dernier : « Le français fondamental a été conçu comme un instrument efficace pour la diffusion large et rapide de la langue française. » (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 7). Le français fondamental n'est donc en aucun cas une méthode d'enseignement-apprentissage du FLE.

Le partenariat que le Crédif signe avec la maison d'édition française Didier va permettre une large diffusion du français fondamental en France et à travers le monde.

### **Le français fondamental**

Les recherches du français fondamental débutent en 1951 au Centre d'étude du français élémentaire pour répondre à la volonté de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en ce qui concerne la diffusion des langues.

Le journal Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre 1951 rapporte que « l'idée d'une langue française simplifiée remonte à 1947. L'UNESCO, qui a posé comme principe que le niveau de vie des hommes dépend de leur instruction, convoquait à cette époque des experts linguistes de nombreux pays afin de créer des langues dites de « base », capables de diffuser rapidement dans les pays les « moins évolués » les notions les plus simples d'hygiène, de justice, de morale et de culture. » (Coste, 2006). Dans cette logique, le français est considéré un moyen de communication entre les peuples, une langue commune pour une meilleure diffusion des principes de l'UNESCO.

Une commission, constituée d'une trentaine de linguistes dans sa majorité, voit donc le jour dans le but de mettre en place un français simplifié pour « la diffusion large et

rapide de la langue française » (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 7). Cette commission sous la direction de Georges Gougenheim regroupe des linguistes de renom comme Alain Sauvageot, René Michéa, Paul Rivenc ou encore Emile Benveniste.

Le français fondamental va s'inspirer de recherches antérieures telles que le « Basic English » (British American Scientific International and Commercial English) développé par Charles Ogden en 1930 avec cependant des différences notables. En effet, selon la préface du français fondamental 1<sup>er</sup> degré, Ogden avait « réduit le vocabulaire anglais de base à quelques centaines de mots dont les combinaisons devraient permettre, par voie de substitution ou de périphrase, de tout exprimer » (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 7). Le français fondamental se définit quant à lui comme une première étape vers un « français complet ». Contrairement au Basic English, le français fondamental ne prétend pas permettre de donner les moyens de pouvoir tout exprimer en français. Il se présente d'ailleurs en deux volets visant vers une progression de l'apprentissage : un 1<sup>er</sup> degré et un 2<sup>e</sup> degré.

Le français fondamental 1<sup>er</sup> degré, publié en 1954, se base sur une étude de statistique lexicale. La nouveauté à l'époque porte sur le fait que cette étude statistique fut réalisée à partir d'énoncés oraux, du français parlé dans la vie quotidienne. Un article du journal Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre 1951 et cité par Coste (2006) explique la méthode utilisée pour le recueil des mots les plus fréquents à l'oral :

« Les experts français calculeront plutôt la fréquence des mots dans des dialogues courants enregistrés sur disques : dialogues d'hommes d'affaires, d'ouvriers étrangers, etc. Ces documents seront ensuite interprétés par les spécialistes, qui élaboreront une « grammaire parlée » et dresseront la liste d'un français qui comportera environ un millier de mots. » C'est ici toute la nouveauté du français fondamental qui se base, non pas sur des textes littéraires et d'articles de journaux comme l'avait fait par exemple George E. Vander Beke dans son « French Word Book » en 1935, mais sur des conversations de la vie quotidienne enregistrées sur des bandes magnétiques (Gougenheim, 1962, 5 : Cuq, 2003, 108).

Le français fondamental 1<sup>er</sup> degré présente ainsi une version simplifiée du français parlé de la vie quotidienne de manière à accélérer l'apprentissage de la langue et cela à grande échelle favorisant la diffusion du français dans les colonies, à l'étranger et parmi les migrants.

Le français fondamental 2<sup>e</sup> degré est la suite du 1<sup>er</sup> degré. Celui-ci va également répertorier la fréquence des mots mais cette fois en permettant l'accès à la langue écrite. Pour ce faire, la commission s'est inspirée une fois de plus du « French Word Book » de George E. Vander Beke mais ne s'en est pas contentée, jugeant que son lexique était trop désuet et n'avait pris en compte que des textes littéraires du tout début du 20<sup>e</sup> siècle. Même si certains mots de ce dernier ont été sélectionnés pour entrer dans le français fondamental, des enquêtes supplémentaires ont dû être effectuées pour l'élaboration de ce deuxième volet. Celles-ci incluant la langue écrite de revues et journaux de l'époque pour être le plus proche de la réalité linguistique et non en se basant sur des textes parfois désuets. De plus, certains mots n'ayant pas été retenus pour le français fondamental 1<sup>er</sup> degré ont été ajoutés pour enrichir le lexique et les thèmes abordés (Ministère de l'Éducation Nationale, 1974, 5).

### **L'élaboration du français fondamental**

Le 1<sup>er</sup> degré du français fondamental a été élaboré sur la base de la langue parlée de manière à être le plus proche possible des conditions réelles d'utilisation de la langue. Ceci fut une réelle nouveauté car même si des études de fréquence du lexique avaient déjà été réalisées celles-ci ne se basaient que sur la langue écrite. Le français fondamental est donc perçu à l'époque comme innovant car il a été conçu grâce à une technique mêlant la fréquence des mots à l'oral et leur disponibilité tout en restant un travail empirique utilisant des méthodes convergentes (Gougenheim et al., 1964, 13).

Cette étude a été possible grâce aux avancées technologiques notamment du magnétophone. En effet, réaliser des enregistrements sur magnétophone au début des années 1950 est une nouveauté technologique qui a facilité la collecte des données. Ceci n'était pas le cas pour les calculs de fréquence de mots qui avaient été réalisés précédemment à partir de matériel écrit. Le développement

de ces nouvelles technologies a donc joué un rôle important dans l'élaboration du français fondamental même si des difficultés techniques telles que le transport de matériel d'enregistrement encore encombrant et lourd ont rendu la collecte des données assez longue et difficile. La qualité variable du son lors des enregistrements a parfois également été source de difficultés techniques (Gougenheim et al., 1964, 63).

La commission a ensuite procédé à une sélection méticuleuse du vocabulaire et de la grammaire de manière à ce que l'essentiel puisse être enseigné dès le début de l'apprentissage de la langue (Ministère de l'Éducation Nationale, 1959, 9).

Mais selon Rivenc (2006), cette idée novatrice n'était pas sans laisser d'interrogations :

- Comment enregistrer des conversations spontanées valables et authentiques ? »
- Quelle ampleur donner au corpus ? »
- Quelles méthodes statistiques mettre en œuvre ? »
- Comment sélectionner le vocabulaire à retenir ? »
- Comment, éventuellement, construire une grammaire fondée sur les résultats des enquêtes ? et quelles grammaires ? »

Ainsi, l'enregistrement des conversations a eu lieu avec des personnes de tous âges et professions, informées

préalablement des objectifs de la recherche. Elles ont été invitées dans un lieu familial et convivial permettant ainsi aux participants d'être en confiance pour discuter de manière la plus naturelle et spontanée possible de sujets qui les intéressent dans le but de recueillir des données les plus proches de la réalité. La plupart des enregistrements ont été réalisés en région parisienne et certains collaborateurs se sont également déplacés en province notamment en Savoie, en Bretagne, en Normandie, en Vendée ou dans le midi de la France de manière à apporter davantage de validité aux résultats obtenus (Gougenheim et al., 1964, 64).

C'est ainsi que 163 conversations ont été enregistrées, retranscrites puis analysées. 312.000 mots ont été relevés au total dont près de 8.000 mots différents.

Suite à un long travail de retranscription et de calculs, une liste de fréquence des mots synthétisant les 163 conversations a été réalisée et rapportée comme dans le tableau ci-dessous (figure 1).

La colonne intitulée « répartition » répertorie le nombre de conversations sur les 163 réalisées dans lesquelles apparaissent les mots puis, dans la colonne « fréquence » le nombre de fois que ce mot apparaît en moyenne dans chacune des conversations. Seuls les mots ayant une fréquence supérieure ou égale à 29 ont été retenus pour le français fondamental 1<sup>er</sup> degré.

Suite à cette enquête de fréquence, il a été remarqué que certains mots, pourtant très utiles et en général concrets,

**Liste des mots par fréquences décroissantes <sup>1</sup>.**

| Numéros d'ordre | Mots                     | Répartition | Fréquence |
|-----------------|--------------------------|-------------|-----------|
| 1               | être ( <i>verbe</i> )    | 163         | 14.083    |
| 2               | avoir                    | 163         | 11.552    |
| 3               | de                       | 163         | 10.503    |
| 4               | je                       | 162         | 7.905     |
| 5               | il ( <i>s</i> )          | 160         | 7.515     |
| 6               | ce ( <i>pronom</i> )     | 163         | 6.846     |
| 7               | la ( <i>article</i> )    | 163         | 5.374     |
| 8               | pas ( <i>négarion</i> )  | 158         | 5.308     |
| 9               | à ( <i>préposition</i> ) | 163         | 5.236     |
| 10              | et                       | 161         | 5.082     |

**Figure 1.** Liste des mots par fréquences décroissantes (Gougenheim et al., 1964, 69)



sont finalement de faible fréquence. En effet, les calculs de fréquence ont surtout répertorié des mots grammaticaux, des verbes, des adjectifs et seulement quelques noms à caractère général. Or, peu de noms concrets apparaissent dans les calculs de fréquence. C’est pourquoi la commission a également regardé le degré de disponibilité des mots grâce à la méthode des centres d’intérêt de manière à élargir la gamme de noms nécessaires à un répertoire de base (Gougenheim et al., 1964, 137). Pour ce faire, une enquête a été administrée auprès d’élèves issus de quatre régions françaises différentes. Cette enquête demandait par exemple de citer 20 mots relatifs au mobilier qui leur paraissaient le plus utile dans leur quotidien. 15 centres d’intérêts ont ainsi été analysés et les mots les plus fréquents ont été ajoutés au français fondamental. Ces centres d’intérêts incluent les parties du corps, les meubles de la maison, les aliments et boissons, la vaisselle et ustensiles de cuisine, l’école, la ville, le village, les moyens de transport, les travaux des champs, les animaux, les jeux et distractions ou bien encore les métiers (Cuq & Gruca, 2017).

|                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| ★ autrement                         | avenue .                  |
| ★ autre part                        | aveugle                   |
| avancer                             | avion                     |
| ★ avant ( <i>adv. et prépos.</i> ), | avis ; à mon avis, à ton  |
| ★ avant que, ★ en avant             | avis, etc.,               |
| ★ avec                              | avoir, il y a             |
|                                     | ★ avril                   |
| <b>B</b>                            |                           |
| bain, se baigner, baignoire         | bicyclette                |
| baisser, se baisser                 | ★ bien ( <i>adverbe</i> ) |
| balai, balayer                      | ★ bien sûr !              |
| balle, ballon                       | ★ bientôt                 |

Figure 2. Extrait de la liste générale des mots du français fondamental 1<sup>er</sup> degré (Ministère de l’Éducation Nationale, 1959, 34)

Une relecture minutieuse par la commission de la liste de vocabulaire obtenue a conduit à l’ajout de certains mots pour ne laisser aucune notion essentielle de côté et a également éliminé une centaine de mots faisant double

emploi, étant vulgaires ou trop difficiles. Au total, 1.445 mots ont ainsi été retenus : 1.176 mots lexicaux et 269 mots grammaticaux. En 1959, quelques modifications ont été apportées à la première édition comme l’ajout de termes de parenté ou de mots jugés utiles dans la vie quotidienne et le nombre total de mots du français fondamental est passé à 1.475 (Cuq, 2003, 108).

Une partie grammaire est également présente dans le français fondamental. Elle a été rédigée avec les mêmes intentions que la liste de vocabulaire et donc les formes grammaticales peu utilisées comme par exemple le subjonctif, le passé simple et certaines constructions interrogatives ne trouvent pas leur place dans ce recueil. De même, le français fondamental n’étant pas destiné directement à l’apprenant mais étant un outil pour les enseignants, les institutions éducatives ou les créateurs de manuels, la partie grammaire est simplement une liste des points de grammaire à enseigner ou non pour l’enseignement d’un français de base (Ministère de l’Éducation Nationale, 1974, 47). À ce propos, Rivenc (2006) explique que « la grammaire du français fondamental est une grammaire pédagogique, essentiellement prescriptive. »

L'INTERROGATION

(140) Dans la langue parlée, un grand nombre d'interrogations sont marquées uniquement par le ton de la phrase :

*Il est arrivé ?*  
*Jean n'est pas là ?*

(141) Il convient cependant d'enseigner les procédés d'interrogation les plus fréquents. Ce sont :

(142) Dans l'interrogation portant sur l'action (sur le verbe) :

a) l'emploi de **est-ce que** en tête de phrase avec l'ordre des mots habituels :

*Est-ce que ton ami est parti ?*  
*Est-ce que tu viens ?*

b) l'inversion avec un pronom personnel sujet, ou le pronom **ce** :

*Viens-tu ?*  
*Partira-t-il ?*  
*Est-ce vrai ?*

On n'enseignera pas l'inversion par reprise, avec un pronom personnel reprenant après le verbe le nom sujet dans des phrases telles que :

*Votre frère viendra-t-il ?*

Figure 3. Extrait de la partie grammaire du français fondamental 1<sup>er</sup> degré (Ministère de l’Éducation Nationale, 1959, 71)

Ainsi, le 1<sup>er</sup> degré du français fondamental est proposé comme la « 1<sup>ère</sup> étape en vue de l’acquisition du « français complet » » (Ministère de l’Éducation Nationale, 1959, 7). La commission note que celui-ci regroupe le vocabulaire minimum pour l’enseignement du FLE mais que d’autres mots peuvent bien sûr également être enseignés en fonction des particularités locales. Les apprenants étrangers qui vivent hors de France auront effectivement besoin de vocabulaire différent dans leur vie quotidienne et l’enseignant doit s’adapter aux particularités locales (Ministère de l’Éducation Nationale, 1959, 12).

Le 2<sup>e</sup> degré du français fondamental est la suite du 1<sup>er</sup> degré et son but est de permettre de développer davantage la connaissance de la langue pour s’exprimer non seulement à l’oral mais également à l’écrit. C’est une fois encore un outil pour les enseignants de FLE, les institutions éducatives et les créateurs de manuels de FLE. Trois sources de vocabulaire ont été retenues pour ce deuxième volet :

- La fréquence des mots recueillis pour le 1<sup>er</sup> degré a été réexaminée et les mots dont la fréquence était cette fois de 20 ont été retenus. De plus, certains mots de l’enquête sur les centres d’intérêt réalisée pour le 1<sup>er</sup> degré ont également été ajoutés. Des mots n’ayant pas été retenu pour le 1<sup>er</sup> degré ont donc trouvé leur place dans le 2<sup>e</sup> degré.
- Une sélection parmi les mots du « French Word Book » de Vander Beke a été réalisée ne gardant que les mots dont la fréquence était égale ou supérieure à 60 sur 1.147.748 mots au total. Il s’agit donc de mots issus de la littérature (romans et pièces de théâtre) et de journaux du début des années 1900.
- De nouvelles enquêtes ont également été réalisées car les recherches de Vander Beke ont été jugées trop anciennes par la commission. La langue écrite des revues et journaux actuels (c’est-à-dire des années 1950), un manuel d’éducation civique et une enquête sur le vocabulaire psychologique réalisée auprès de futurs enseignants ont ainsi été analysés en complément. La fréquence des mots de ces enquêtes a été récapitulée en 14 rubriques dans le tableau de répartition des unités en rubriques comme présenté

dans la figure 4 ci-dessous (Ministère de l’Éducation Nationale, 1974).

| RUBRIQUES                     | NOMBRE D'UNITÉS DÉPOUILLÉES |
|-------------------------------|-----------------------------|
| <b>Politique</b>              | <b>40</b>                   |
| intérieure                    | 20                          |
| extérieure                    | 20                          |
| <b>Vie sociale</b>            | <b>40</b>                   |
| vie sociale                   | 10                          |
| conflits sociaux              | 10                          |
| droits sociaux du travailleur | 10                          |
| sécurité sociale              | 10                          |
| salaires                      | 10                          |
| <b>Transports</b>             | <b>40</b>                   |
| chemins de fer                | 10                          |
| route                         | 10                          |
| aviation                      | 10                          |
| navigation                    | 10                          |

**Figure 4.** Extrait des rubriques du français fondamental 2<sup>e</sup> degré (Ministère de l’Éducation Nationale, 1974, 7)

Le 2<sup>e</sup> degré du français fondamental regroupe donc un total de 1.609 mots présentés par ordre alphabétique, tout comme le 1<sup>er</sup> degré. Il est constitué également d’une partie grammaire établie sur les mêmes bases que celle du 1<sup>er</sup> degré. Elle ne se veut pas une grammaire complète car elle ne contient que ce que la commission a jugé nécessaire pour une bonne utilisation de la langue à un niveau un peu plus avancé que celui du lexique proposé (Ministère de l’Éducation Nationale, 1974).

### Le français fondamental en Turquie

Dès le début des années 1970, le ministère de l’Éducation Nationale de Turquie (Milli Eğitim Bakanlığı-MEB) reconnaît l’échec des manuels de langues étrangères de l’époque et suite aux changements dans l’enseignement des langues au niveau international va mettre en marche une campagne de réflexion sur la situation en Turquie avec l’aide du Conseil de l’Europe (Güven, 2006).

Le manuel « Je parle français », publié dès le milieu des années 1970 et décliné en 6 volumes pour les apprenants turcs entre 12 et 17 ans, est un exemple type de la méthodologie SGAV.



Tout comme le manuel français « Voix et images de France », publié en 1958, le manuel du Ministère l'Éducation Nationale de Turquie (Milli Eğitim Bakanlığı) « Je parle français » met en scène des dialogues accompagnés d'images et d'enregistrements audio dès le premier volume de la collection en suivant la méthodologie SGAV et en utilisant les mots répertoriés dans le français fondamental (Milli Eğitim Bakanlığı, 1973). Ainsi, le français fondamental va avoir un impact sur l'enseignement du français en Turquie jusque dans les années 2000, car ce même manuel va être utilisé au niveau national pendant plus de 30 ans (Kuşçu, 2011, 7). Le manuel « Je parle français » sera remplacé par le manuel « Salut », publié à partir de 2007 et s'inspirant quant à lui de l'approche communicative et de la perspective actionnelle.

LE DICTIONNAIRE FONDAMENTAL

Le dictionnaire fondamental de la langue française fut publié par la maison d'édition Didier en 1962. Il s'agit d'un dictionnaire unilingue préparé par Georges Gougenheim, lui-même membre de la commission de rédaction du français fondamental. Sa première date de publication date de 1958 et correspond à celle du français fondamental 1<sup>e</sup> degré. Ce dictionnaire va être une ressource supplémentaire pour les enseignants et apprenants de FLE.

La deuxième édition du dictionnaire fondamental date de 1962 et recueille 3.500 mots au total. Cette version se base sur une première édition parue en 1958 et contenant environ 3.000 mots. Cette nouvelle édition regroupe les mots du français fondamental 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés (au total 3.084 mots) ainsi que certains mots de la première édition.

Dans la mesure du possible, les définitions ont été rédigées en utilisant le vocabulaire du 1<sup>er</sup> degré du français fondamental pour une meilleure compréhension même si cela n'a pas toujours été possible (Gougenheim, 1962, 5). Il se compose d'une première liste des définissants visant à une meilleure compréhension de certains mots utilisés dans les définitions comme présenté dans la figure 5 ci-dessous.

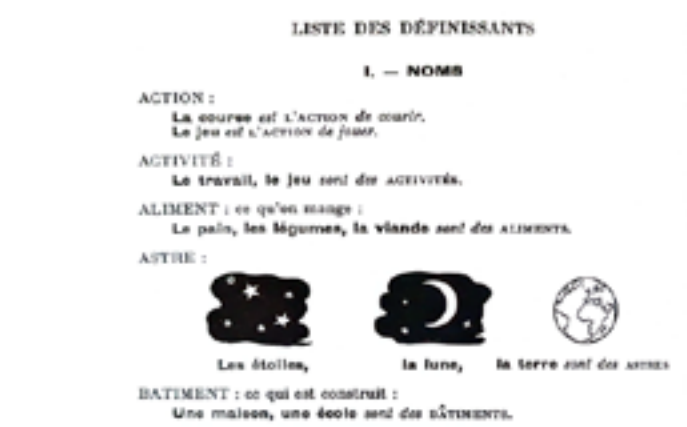


Figure 5. Liste des définissants du dictionnaire fondamental (Gougenheim, 1962, 8)

Les définissants sont parfois accompagnés d'un dessin permettant une meilleure compréhension directement dans la langue cible, comme dans toute méthodologie SGAV. Ce sont des mots qui ne sont pas dans le français fondamental mais qui sont nécessaires lors de la rédaction des définitions du dictionnaire fondamental.

Les définitions à proprement dit, indiquent la classe grammaticale des mots (nom, verbe, adverbe, adjectif, conjonction ...), pour les noms le genre (masculin/féminin) et le pluriel si nécessaire (cheval devant chevaux au pluriel), le sens propre ainsi que le sens figuré de certains mots ou encore des expressions idiomatiques comme dans les exemples ci-dessous :



Figure 6. Définitions du dictionnaire fondamental (Gougenheim, 1962, 26 et 61)

On remarquera également la notation phonétique de chaque mot visant à aider à la production orale. Le français fondamental 1<sup>er</sup> degré se concentrant sur le français parlé, l'aspect phonétique est donc important.

## **LES APPORTS DU FRANÇAIS FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT DU FLE**

Selon Rivenc (2006), l'idée du français fondamental était « un véritable coup de génie, qui allait provoquer une double révolution : parmi les linguistes d'abord, et surtout – plus tard – dans le domaine de la didactique ». En effet, le français fondamental a été le point de départ de la réflexion de nombreux linguistes sur le français parlé de la vie quotidienne et a eu une influence sur le développement de l'approche pragmatique. Ce fut la première tentative d'exploration scientifique de la langue parlée.

Le français fondamental a également servi de base pour l'élaboration du vocabulaire des méthodes SGAV comme Voix et images de France en 1958. Cela a permis de mettre en valeur le lexique et les points de grammaire essentiels au début de l'enseignement du FLE pour un apprentissage plus adapté par rapport aux méthodes précédentes et en particulier la méthode traditionnelle ou dites grammaire-traduction. Il a permis de donner de l'importance à la communication orale.

Malheureusement, selon Cuq & Gruca (2017, 191), le français fondamental a également été source de polémiques car il a contribué au retardement de l'apprentissage de la langue écrite avec les méthodes SGAV en s'attachant uniquement à la langue parlée dans le 1<sup>er</sup> degré. Ainsi, en voulant mettre en avant l'oral, le français fondamental a mis de côté l'écrit. Le déséquilibre oral/écrit a donc perdu mais cette fois dans le sens inverse. De même, la limitation du lexique à quelques centres d'intérêt uniquement, peut apparaître comme un désavantage car il n'est pas forcément adapté aux apprenants hors de France qui utiliseraient un lexique différent.

En outre, il ne faut pas oublier que le français fondamental a été développé sur la base de la psychologie behavioriste et de la linguistique structurale. Il se base donc sur l'apport de stimuli sonores ou visuels qui vont, selon cette théorie,

entraîner la compréhension et la production en langue étrangère. Ainsi selon les travaux de Skinner, l'apport de stimuli va permettre l'apprentissage de la phonologie et de la grammaire comme chez les natifs et qui va devenir une réponse « automatisée » (Puren, 1988, 203). Le français fondamental propose un vocabulaire limité et gradué qui va permettre aux apprenants de créer des automatismes par la répétition et l'élimination des interférences que l'on peut retrouver dans la langue parlée authentique (Riquois, 2010, 136).

L'influence de la linguistique structuraliste se fait ressentir entre autres par l'importance donnée à la langue parlée et un travail marqué sur la phonologie avec une présentation des phonèmes ainsi que des informations sur l'intonation et la mélodie des phrases. La répétition et les tableaux structuraux pour la grammaire que l'on retrouve dans les méthodes SGAV comme « Voix et images de France » sont issus de la linguistique structuraliste.

De plus, selon Galisson cité par Porcher (1995), le français fondamental ne présente qu'un inventaire lexical où les mots sont hors contexte, chose insuffisante pour une utilisation optimale de la langue. Cette remarque est juste mais le français fondamental ne s'est jamais présenté comme une méthode de langues. Il s'adresse aux enseignants pour les guider dans leur enseignement en leur présentant les mots les plus usités dans la vie quotidienne (oral pour le 1<sup>er</sup> degré puis oral et écrit pour le 2<sup>e</sup> degré). Il ne prétend en aucun cas être une méthode de langue ou un livre que pourraient utiliser les apprenants. Tout le travail pédagogique reste à la charge de l'enseignant qui décidera de la progression à suivre et du matériel pédagogique à utiliser en fonction du profil de ses apprenants.

De plus, ce guide permet aux enseignants, aux auteurs de manuels ainsi qu'aux concepteurs de programmes de travailler avec un socle commun et se basant sur une langue parlée et usitée (Cuq, 2003). C'est d'ailleurs pourquoi le Crédif a également développé la méthode Voix et images de France en parallèle et qui se base sur le français fondamental en utilisant la méthodologie SGAV. Ainsi, le français fondamental a permis un consensus sur le lexique et les points de grammaire à enseigner en FLE, ceci étant particulièrement vrai pour le début de l'apprentissage et le

livre du 1<sup>er</sup> degré.

Or, les théories sur lesquelles se base le français fondamental et la méthodologie SGAV montrent vite leurs limites dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères avec par exemple le manque de flexibilité des manuels, la répétition intensive plutôt que la production orale comme on l'entend aujourd'hui, une grammaire inductive et implicite ainsi qu'un vocabulaire limité. Ainsi, les manuels ne laissant aucune flexibilité, les spécificités des apprenants et des conditions d'enseignement / apprentissage ne sont pas prises en compte. En effet, selon Roulet, « Les structuralistes ont amené les maîtres à considérer que la langue était la seule variable de la pédagogie des langues et à négliger ainsi les problèmes de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue ». L'abandon de ces méthodologies était donc nécessaire pour pouvoir répondre à la question « comment enseigner ? » (Roulet, 1972 :53).

De plus, on peut reprocher à cette méthodologie d'avoir un coût élevé lié au besoin de matériels comme des bandes magnétiques, des diapositives et tout le matériel nécessaire à leur utilisation. En effet, de nombreux supports visuels et sonores sont nécessaires à la bonne mise en place de cette méthodologie (Riquois, 2010, 136).

## CONCLUSION

Malgré les critiques qui ont pu être faites au français fondamental, il semble néanmoins évident qu'il a été la base d'un renouveau dans l'enseignement des langues étrangères et en particulier du FLE. L'élaboration du français fondamental a bien sûr soulevé de nombreuses questions tant d'ordre technologique, didactique et linguistique, mais le projet a pu aboutir et a été la locomotive d'un nouvel essor de l'enseignement du FLE en France et dans le monde (Fernández Fraile, 2006). Il a notamment apporté un socle commun permettant une harmonisation entre les manuels tenant compte du vocabulaire proposé. De plus, le français fondamental est le fruit d'un travail collectif visant à harmoniser les pratiques d'enseignement / apprentissage des langues, objectif que le Conseil de l'Europe, par le biais du CECR, continue de promouvoir aujourd'hui.

La méthodologie Structuro-Globale Audiovisuelle a été l'exemple le plus flagrant de l'intérêt porté au français fondamental. Cette méthodologie, développée par le Crédif elle aussi, puise ses bases dans le français fondamental, qui a servi à l'élaboration de différents manuels de FLE publiés à partir de la fin des années 1950 jusqu'à la fin des années 1980. Parmi eux, on retrouve Voix et images de France en 1958, Bonjour Line en 1970 ou encore Archipel en 1988. Par le biais de ces manuels, les apprenants ont eu accès à un vocabulaire adapté, actuel et usité, plus proche des attentes lexicales des apprenants de l'époque dans le but de permettre une meilleure diffusion du français en dehors de la métropole.

Cependant, on peut reprocher à cette méthodologie d'avoir un coût élevé et de demander une préparation importante en raison du matériel nécessaire à sa mise en place en classe.

Il est cependant important de souligner que le français fondamental a été la première tentative d'exploration scientifique de la langue parlée et qu'il a donné de l'importance à la communication orale qui jusqu'à présent n'était pas mise en valeur dans les méthodologies classiques d'enseignement du FLE. Ainsi, le français fondamental et la méthodologie SGAV ont influencé le développement de l'approche pragmatique en didactique des langues. Cependant, le report de l'apprentissage du français écrit crée un déséquilibre dans l'apprentissage, favorisant la production et la compréhension orale au détriment de l'écrit. Ainsi, en changeant de posture et en donnant une grande importance à la compréhension et production orale, le déséquilibre écrit-oral datant des méthodologies classiques s'est vu inversé. Ce renversement a permis de se rendre compte de la nécessité de rééquilibrer l'enseignement / apprentissage de l'oral et de l'écrit, ce qui a été le cas pour l'approche communicative, méthodologie privilégiée dans l'enseignement des langues étrangères à partir des années 1980. Ainsi, le français fondamental et la méthodologie SGAV, ont entamé une réflexion sur l'enseignement / apprentissage des langues et une mise en pratique de nouvelles techniques d'apprentissage dans ce domaine.

De plus, le concept d'un vocabulaire de base adapté au niveau d'apprentissage d'une langue étrangère comme

le propose le français fondamental est toujours valable aujourd'hui. On en retrouve des traces dans le « Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE en rapport avec les six niveaux du Conseil de l'Europe, à l'usage des enseignants de FLE » même s'il est organisé différemment et que le contenu de ce nouveau référentiel est bien plus vaste, flexible et présenté selon les grandes lignes de la perspective actionnelle plutôt que de n'être qu'une liste récapitulative comme a pu l'être le français fondamental (Alliance Française, 2008).

Suite au français fondamental, un Niveau Seuil voit le jour en 1976. Ce dernier consiste en « un répertoire proposé aux enseignants et aux concepteurs de méthodes pour la construction de matériel pédagogique » (Alvarez, 1981). Ce document, bien plus complet et destiné à l'enseignement de la langue parlée comme écrite, pose les bases de l'approche communicative qui succède à la méthodologie SGAV au début des années 1980.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alliance Française. (2008). *Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE en rapport avec les six niveaux du Conseil de l'Europe, à l'usage des enseignants de FLE*. Clé International.
- Alvarez, G. (1981). Niveau-seuil et enseignement fonctionnel du français. *Québec français*, 42, 33-35.
- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Conseil de l'Europe.
- Cotro, E., Berkem Armutçuoğlu, H. B., & Saygı, S. (2011). *Salut ! Livre de l'élève A.1.1*. Milli Eğitim Bakanlığı. 5<sup>e</sup> éd.
- Coste, D. (2006). Français élémentaire, débats publics et représentations de la langue. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 36. <https://doi.org/10.4000/dhfles.4328>
- Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français*. Clé International.
- Cuq, J.-P., & Gruca, I. (2017). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses Universitaires de Grenoble. 4<sup>e</sup> éd.
- Fernández Fraile, M. (2006). L'enseignement du vocabulaire en Espagne avant et après le Français fondamental. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 36. <https://doi.org/10.4000/dhfles.1212>
- Gougenheim, G. (1962). *Dictionnaire fondamental de la langue française*. Didier.
- Gougenheim, G., Michéa, R., Rivenc, P., & Sauvageot, A. (1964). *L'élaboration du français fondamental (1<sup>er</sup> degré)*. Didier.
- Güven, H. (2006). Les applications du Français fondamental en contexte turc : aperçu historique (1966-1982). *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 36. <https://doi.org/10.4000/dhfles.1214>
- Kachru, B. (1985). Standards, codification and sociolinguistic realism: the English language in the outer circle. Dans Q. R. G., *English in the world* (11-30). Cambridge University Press.
- Klinger, D. & Véronique, G. D. (2006). La grammaire du Français fondamental : Interrogations historiques et didactiques. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 36. <https://doi.org/10.4000/dhfles.1189>
- Kuşçu, E. (2011). Milli Eğitim Bakanlığına Bağlı Okullarda Okutulan Fransızca Öğretimi Ders Materyallerinin Metotsal Yönden Güncelenmesi (Je Parle Français ve Je Voyage En Français). Doktora Tezi. Gazi Üniversitesi.
- Ministère de l'Éducation Nationale (Crédif). (1959). *Le français fondamental : 1<sup>er</sup> degré*. Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.
- Ministère de l'Éducation Nationale (Direction de la coopération avec la communauté et l'étranger). (1974). *Le français fondamental : 2<sup>ème</sup> degré*. Institut pédagogique national.
- Milli Eğitim Bakanlığı (1973). *Je parle français 1 : Livre de l'élève*. Milli Eğitim Basımevi.
- Porcher, L. (1995). *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*. Hachette éducation.
- Puren, C. (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Nathan-Clé international.
- Riquois, E. (2010). Evolutions méthodologiques des manuels et matériels didactiques complémentaires en FLE. *Education – Formation*. 129-142.
- Rivenc, P. (2006). Les auteurs du Français fondamental face à un objet nouveau et insolite : l'interaction orale. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 36. <https://doi.org/10.4000/dhfles.1185>
- Roulet, E. (1972). *Théories Grammaticales Descriptions et Enseignement des Langues*. Fernand Nathan.